

# Évaluation CLÉA Numérique

## OBJECTIFS

Les évaluations CLÉA Numérique initiales et finales permettent à toute personne de mesurer précisément son niveau de maîtrise des usages fondamentaux du numérique dans l'environnement professionnel.

L'évaluation initiale, conduira soit à l'obtention du certification CLÉA Numérique si la totalité des domaines est validée, soit à préciser les progressions pédagogiques d'une potentielle formation préparatoire à la certification finale CLÉA Numérique. L'évaluation finale, peut permettre la validation totale ou partielle du certificat.

**Débouchés métiers** : Tout type de métier nécessitant des compétences informatiques

**Suite de parcours possible** : Formation préparatoire à la certification CLÉA Numérique sur parcours personnalisé en fonction des résultats de l'évaluation initiale. Obtention du certificat CLÉA Numérique possible dans un délai de 5 ans maximum après l'évaluation.

**Equivalences / Passerelles** : il n'existe ni équivalence ni passerelle pour ce certificat.

## PRÉREQUIS

Maîtrise suffisante de la langue française à l'oral  
S'engager activement et volontairement dans une démarche de certification

Pour les évaluations finales : avoir passer une évaluation préalable dans les cinq années qui précèdent.

**MODALITÉS D'ORGANISATION** : Entrées/Sorties permanentes | Délais d'accès : nous consulter

Durée totale : ½ journée | Rythme hebdomadaire : En continu - Discontinu (adaptation envisageable au regard des besoins) | Période de formation en milieu professionnel : Non concerné

Prise de rendez-vous individuel sous 8 jours | Délais d'inscription : selon financement sollicité | Recrutement par : Tests

## MODALITÉS D'ADAPTATION DU PARCOURS :

Évaluation préalable des Connaissances générales

Connaissances techniques

Potentiel d'apprentissage

Analyse des acquis, adéquation du projet, besoins formatifs sur entretien avec un référent pédagogique

**IMPORTANT** Chaque domaine de compétences peut donner lieu à validation totale ou partielle du CLÉA Numérique. La validation de l'ensemble des domaines de compétences autorise la délivrance du certificat CLÉA Numérique.

### Évaluation initiale

Entretien diagnostic.	0,25 H	
Mise en situation évaluative sur les 4 domaines du CLÉA Numérique : 1. Identifier son environnement et utiliser les outils associés 2. Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé 3. Interagir en mode collectif 4. Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique	1 H 30	
Entretien de restitution	0,5 H	
<b>Total</b>	<b>2,25 heures</b>	<b>300€</b>

### Évaluation finale

Mise en situation autonome sur les domaines du CLÉA Numérique : seuls les domaines non validés au cours de l'évaluation initiale seront concernés	Variable	
<b>Total</b>	<b>1 à 2,25 heures</b>	<b>150€</b>

La validation de l'ensemble des modules de formation permet d'obtenir le certificat CléA Numérique  
La validation partielle permet d'obtenir une attestation de compétences sur les domaines acquis

Total de la formation 3,25 à 4,5 heures 450 €

## Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE pratique en entreprise
- FOAD Formation ouverte à distance synchrone
- FOAD Formation ouverte à distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

## Modalités d'évaluation

Entretien  Tests  Mise en situation  Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2021 : 55 %  
Note de satisfaction stagiaires en 2021 : 5,2/6 soit 87 %  
Nombre de stagiaires en 2021 : 90

## Intervenants, Matériels et équipements

- Equipe pédagogique :
- ▶ Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine
- L'ACPM propose le plateau pédagogique suivant :
- ▶ Salles informatiques
  - ▶ Imprimantes / scanner mises à disposition des stagiaires
  - ▶ Casques audio Vidéoprojecteurs avec écrans de projection
  - ▶ Centre ressources

## Lieu de formation

**Contact SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE- BAUME : Elisa COLAS** 04 94 86 54 95

Lieux de réalisation : ACPM APP Place Jean MERMOZ 83470 SAINT-MAXIMIN et / ou 16 bd Jean Jaurès 83470 SAINT-MAXIMIN

[provenceverte@acpm.eu](mailto:provenceverte@acpm.eu) / [saintmaximin@acpm.eu](mailto:saintmaximin@acpm.eu)

Accès  oui

**Contact BRIGNOLES : Jérôme REZE** 04 98 05 26 46

Lieux de réalisation : ACPM – 12 bd Saint Louis 83170 Brignoles

[provenceverte@acpm.eu](mailto:provenceverte@acpm.eu)

Accès  oui

**Contact TOULON : Nicolas CLAVEAU** 04 89 66 08 21

Lieux de réalisation : ACPM – 146 avenue Maréchal Foch 83 000 Toulon

[territoire.toulonnais@acpm.eu](mailto:territoire.toulonnais@acpm.eu)

Accès  oui

Un référent handicap est à votre écoute sur simple demande auprès de l'accueil.

Accessibilité / Adaptation pédagogique spécifique handicap : nous consulter.